



# Assemblée Générale du District

**Samedi 1er Octobre 2022**

**Salle des Fêtes « AGORA »**

**Place du Champ de Foire St Vincent à ARDENTES**

**(publiée le 28.10.2022)**

## Personnalités présentes :

- Mme TUGEND Axelle, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports représentant Mr le Préfet de l'Indre
- Mme Florence PETIPEZ, Vice-Présidente du Conseil Départemental
- Mr Gérard BROUSTE, Représentant de la LFA
- Mr Paul HERRERO, Trésorier de la Ligue et représentant le Président de la Ligue Val-de Loire

## Personnalités excusées :

- Mr Stéphane BREDIN, Préfet de l'Indre
- Mr Marc FLEURET, Président du Conseil Départemental
- Mr Bayram BOSBIYIK, Commissaire aux Comptes

## Membres du Comité Direction et Commissions excusés :

- Mr Jacky BOUZIER, Président d'honneur du District
- Mr Didier GATEFIN, Membre du C.D.
- Mr Jacques LHUILIER, Membre du C.D.
- Mr Guy CHAMBRIER, Membre de Commission
- Mr Jean-François DABIN, Membre de Commission

## Pointage des clubs effectué par :

**Table 1 :** Mme Clémentine CHARRAUD et Mr Joël LEBLANC

**Table 2 :** Mr Patrick CHAMPAGNAT et Mr Jean-Pierre MASSON

**Table 3 :** Mme Sophie CARTERON et Mr Valentin RIBOTON

Clubs convoqués : 102 clubs

Clubs présents : 86

**Clubs absents :** 13 et 3 clubs en non-activités (US Villentrois, AS Pouligny Notre Dame, AS Heugnes)

- **Une amende de 150 euros** sera débitée du compte clubs pour absence à l'Assemblée Générale pour les clubs cités ci-dessous (article 2 alinéa 2 du Règlement Intérieur du District) :

**Clubs Libres :** La Berrichonne Cx, SA Issoudun, SC Vatan, EC Sassierges St Germain, AC St Aout, E. Palluau, US Villegouin, FC Fontchoir Cx, US Azay le Ferron, CA St Genou, FC Crozon,

- **Une amende de 50 € :**

**Clubs Futsal :** Métropole Cx, Théo Futsal.

- **Une amende de 45 euros** pour représentation par pouvoir à l'Assemblée Générale pour le club cité ci-dessous (article 2 alinéa 2 du Règlement Intérieur du District) :
- FC Bas Berry représenté par l'AS Ardentes
  - FC Tournon St Martin représenté par le FC2MT
  - Villedieu Futsal représenté par ACS Buzançais
  - US Lignac représenté par le FCMO

Le quorum statutairement exigé étant atteint, le Président déclare l'Assemblée Générale ouverte.

Avant de commencer cette Assemblée, le Président Marc TOUCHET donne la parole à Gilles CARANTON, Maire d'Ardentes pour s'exprimer car retenu par d'autres obligations.

### **Intervention de Mr Gilles CARANTON, Maire d'Ardentes et Conseiller Départemental**

Je tiens à remercier tous les élus ainsi que tous les clubs présents. C'est un honneur de vous recevoir ce matin dans la commune d'Ardentes dans des conditions normales, d'autant plus que nous l'avions déjà repoussée 1 fois. Je suis attentif à la vie de mes associations après ces deux années difficiles, et tout particulièrement le Football le plus souvent représenté dans les communes. Certaines associations ont soufferts après ces deux années de pandémies. Heureux de voir autant de monde à cette réunion et remercie tous les bénévoles du travail effectué dans les clubs. Pris par d'autres engagements, je vous souhaite de bons travaux pour cette Assemblée Générale.

### **Propos introductifs du Président**

Je vous propose de respecter une minute de silence en mémoire de ceux qui nous ont quittés tout au cours de la saison passée.

Madame Axelle TUGEND Inspectrice des Sports de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations représentant Mr le Préfet de l'Indre

Madame Florence PETIPEZ, représentant Marc Fleuret Président du Conseil Départemental

Gilles CARANTON, Maire d'Ardentes et Conseiller Départemental

Gérard BROUSTE, membre du BELFA représentant Vincent NOLORGUES Président de la LFA et référent de notre territoire.

Paul HERRERO, Trésorier de la Ligue représentant Antonio TEIXEIRA, Président de la Ligue du Centre-Val de Loire

Mesdames, Messieurs,  
Chers Amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que je retrouve dans cette très belle salle Agora mise à disposition gratuitement par la Commune d'Ardentes que je remercie très sincèrement ainsi que le club de l'As Ardentes qui s'est mobilisé pour nous accueillir, qu'ils en soient tous remerciés.

Gérard BROUSTE qui est notre référent LFA sur notre territoire il le sait est le bienvenu dans l'Indre, Vincent NOLORGUES et son équipe travaillent sur les dossiers du football amateur (Arbitrage, nouveaux Statuts liés à la gouvernance) et je le sais attentif à un juste équilibre entre Ligue et Districts, il sait qu'il peut compter sur mon soutien.

Antonio TEIXEIRA Président de Ligue sur lequel je peux compter et qui a mon soutien, il est important que les territoires comme le 18/36 est une solidarité entre eux pour orienter les décisions de la Ligue pour conserver une équité sportive mais aussi financière face à des territoires plus forts (District) que ce soit en terme démographique ou économique.

Je salue la présence, à nos côtés, de Florence PETIPEZ, Vice-Présidente du Conseil Départemental en charge des sports que nous avons toujours plaisir à accueillir et qui une élue à notre écoute.

J'ai eu plaisir à accompagner Marc FLEURET à la Fédération pour présenter le dossier de couverture de la plaine de Beach et obtenir le soutien de notre Fédération pour être reconnu et obtenir les financements du gouvernement dans le cadre du plan de relance, ce projet a reçu son soutien et je m'en félicite.

C'est un équipement qui devrait voir le jour en 2023 qui contribuera à l'attractivité du Département, et nous permettra de développer de nouvelles pratiques auprès de nos licenciés.

Le Département est le partenaire majeur de notre comité mais aussi des clubs (via le Far Animation) et je laisse le soin à Florence d'en parler lots de son intervention.

L'état est un partenaire privilégié, et je remercie Madame l'Inspectrice de sa présence il nous accompagne sur de nombreux dispositifs qu'elle aura plaisir à nous présenter.

Les licenciés sont 8 247 à ce jour et nous sommes sur une belle progression par rapport à la saison précédente + 672 licenciés de date à date. Toutes les catégories sont en augmentation, je pense que par rapport à la saison dernière nos licenciés sont plus optimistes et se sont licenciés plus rapidement (fin de la pandémie et éloignement du Covid).

Les filles avec 920 licenciées à ce jour sont déjà plus de 11% ce qui est très bien et encourageant avec les futures compétitions à venir (Coupe du Monde et JO).

Le Football Féminin chez les seniors est sur une bonne dynamique, c'est historique avec encore cette saison 19 équipes féminines à 8 et 7 équipes à 11.

Ce bon résultat au niveau des licenciés est le fruit de votre travail, votre sérieux et votre engagement de tous les jours dans vos clubs, et je tenais à vous en remercier.

Nous pouvons espérer terminer sur les bases de l'avant COVID (saison 2018/2019) et peut être retrouver les 10 500 licenciés au 30 Juin 2023 et ce serait une excellente nouvelle pour notre discipline mais aussi pour l'animation de notre Département puisque nos clubs sont présents dans plus de 100 communes !

Une interrogation est notre championnat de D5 qui rassemble cette saison 15 équipes (peut être une 16<sup>ème</sup> en janvier) il faudra se poser les bonnes questions pour les futures saisons.

Le nombre d' arbitres suscitent toujours des inquiétudes 71 à ce jour et des attentes ((80) 8 sont en formation pour passer l'examen.

Nous avons décidé avec le Président de Ligue et mes 5 collègues de s'attaquer réellement aux difficultés de recrutement, et de fidélisation en recrutant 3 CTDA sur notre Ligue. Les postes sont mutualisés sur deux départements (18/36, 37/41 et 28/45).

La Ligue a fait un gros effort financier je la remercie et les Districts aussi (10 000 €) et j'ai beaucoup d'espoir dans Lucas BAUDON qui se présentera tout à l'heure et vous détaillera ses missions, il est au service des clubs et présent au District le mercredi (1 sur 2 avec le Cher) jeudi et vendredi .

C'est un jeune qui s'investit et je suis persuadé que son travail sera visible dans quelques mois.

Merci à la CDA et son Président Faouzi JAWADI (je salue aussi Julien LAVERDAN) pour l'accompagnement de nos arbitres et aussi Allan DEVILLE qui fait un gros boulot au niveau des désignations, sans oublier l'UNAF et notre ami Raphael toujours partant pour nous aider.

Le Futsal démarre bien 20 équipes en District sur trois niveaux avec le potentiel de 1 à 2 équipes de plus en début d'année 2023 ! et merci à Valentin et son équipe.

Deux clubs en Ligue l'Etoile et Châteauroux Métropole sont toujours en R1 et travaillent bien.

Je salue aussi le travail de l'Amicale des Educateurs.

Un petit clin d'œil à la Berrichonne dont le football amateur est le 1<sup>er</sup> supporter, la remontée en L2 est un objectif pertinent et envisageable, ce sera difficile c'est certain mais l'institution Berrichonne est une très belle image pour le Département et la Ville, et pour notre District une formidable locomotive. Nous suivrons avec attention la rencontre de lundi à Concarneau.

Enfin, je veux saluer les clubs du Département encore au 5<sup>ème</sup> tour de la Coupe de France Villers les Ormes dont je salue l'exploit face à Ouest Tourangeau équipe de N3 (Jérôme tu peux féliciter tes joueurs et ton staff ) et Déols et la Berrichonne qui seront sur le pont les 8 et 9 Octobre prochains

Au niveau du personnel je salue nous deux secrétaires expérimentées Anita et Béatrice, ainsi que Mathieu et Aniss qui font un gros boulot dans le cadre des missions qui nous sont confiées notamment auprès des jeunes.

Les partenaires privés continuent de nous rejoindre et de nous accompagner, c'est un signe fort de l'image que nous représentons aux yeux du grand public merci à eux, leur soutien est un signe de reconnaissance pour notre travail de bénévoles.

Je salue aussi les élus du Comité de Direction et le bureau nous formons une belle équipe, et l'ensemble des bénévoles des commissions qui m'accompagnent avec une volonté de travailler pour les clubs dans le respect des règlements et de l'équité sportive.

En tout état de cause, si notre District est toujours dans une démarche positive, avec la volonté de se développer et de proposer des évolutions pour les clubs, c'est surtout grâce à l'implication de vous tous bénévoles dans vos clubs dont vous êtes ici les représentants, et je vous en remercie très sincèrement.

Le Président,  
Marc TOUCHET

## ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

**Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire** (du 9.10.2021 paru sur le site internet ; <http://indre.fff.fr> le 26.01.2022) :

Le Président demande à l'Assemblée si des personnes souhaitent intervenir sur ce procès-verbal, aucune remarque de la part des clubs il est soumis au votre :

**Procès-verbal approuvé à : 99.20 % Pour et 0.00 % Contre – Abstention 0.80 %**

## Rapport d'Activités 2021-2022 (présenté par Mr BREJAUD Jacques, Secrétaire Général)

Mesdames, Messieurs Cher(e)s Ami(e)s du Football,

Bienvenue à vous toutes et tous à Ardentes pour notre Assemblée Générale, mais qui a pour moi un caractère particulier car c'est dans cette sympathique bourgade que j'ai grandi et commencé à jouer au Football.

Merci Mr le Maire, merci Gilles d'avoir répondu favorablement quand je t'ai sollicité pour mettre gracieusement à disposition la Salle des Fêtes de la Commune pour la tenue de cette réunion.

L'émotion passée, c'est avec beaucoup de plaisir et le plus clairement possible que je vais vous rapporter avec l'aide des membres du Comité de Direction et des membres des différentes Commissions ce qu'ont été les différentes actions et activités au sein de notre District au cours de cette saison 2021/2022.

### **Statistiques et résultats :**

Après deux saisons qui n'ont pu aller à leur terme à cause de la pandémie, et malgré quelques problèmes en début de saison liés aux restrictions sanitaires, les différentes compétitions ont tout de même pu se dérouler et permettre ainsi de terminer correctement et sportivement cette saison.

Donc comme signalé plus haut, le football à enfin repris ses droits et principalement la Coupe de l'Indre qui a réuni en mai dernier un public nombreux et enthousiasme à Gaston Petit Cx pour assister à une Finale inédite entre les SA Issoudun et l'US Le Poinçonnet qui s'est imposé sur le score de 3 à 1.

Quelques informations sur les clubs départementaux engagés dans les Championnats Nationaux et Régionaux. En tout premier lieu, la Berrichonne Cx qui après quelques turbulences au niveau de la direction envisageait le retour en Ligue 2, mais suite à une saison mitigée n'a pas atteint l'objectif. Nous leur souhaitons le meilleur pour 2022/2023.

Le FC Déols maintenu en National 3 saisons 2020/2021 suite aux décisions Fédérales n'a pu y rester sportivement et est donc relégué en Régional 1.

Concernant les clubs disputant les Championnats Régionaux, même déconvenue pour le FC Diors qui redescend de Régional 2 en Régional 3 ainsi que les équipes 1 de l'USAP, La Châtre et Saint Maur qui sont rétrogradés de Régional 3 en Elite Départemental.

Quelques sujets de satisfaction tout de même avec l'accession des SA Issoudun et de l'AC Villers en Régional 3 et également de l'US Le Poinçonnet, l'US Le Blanc ainsi que l'équipe 2 du FC Déols en Régional 2. Par conséquence notre représentation au niveau National et Régional sera le suivant :

N1 : LBC 1

N3 : LBC 2

R1 : FC DEOLS 1

R2 : FC DEOLS 2 – US LE POINCONNET 1 – US LE BLANC 1

R3 : SA ISSOUDUN 1 – FC VILLERS 1 – US MONTGIVRAY 1 – SC VATAN 1 – FC DIORS 1

Je ne reviendrai pas sur les montées et descentes de Championnats Départementaux, ces informations ayant été communiquées dans les différentes PV de la Commission Sportive.

#### **Clubs et licenciés :**

Faire un comparatif à N-1 par rapport à la saison écoulée ne me semble pas représentatif à cause de la pandémie surtout au niveau des licencié(e)s. Par conséquence, la comparaison a été établie par rapport à la dernière saison dite normale soit 2018/2019.

Concernant les clubs sur la saison 2018/2019 notre District comptait 147 clubs (Futsal compris) et en 2021/2022 seulement 116 (Futsal également compris) soit une baisse de 31 clubs en 3 saisons.

Saison 2021/2022 malgré la perte de 31 clubs notre effectif global était de 10056 licencié(e)s contre 10560 en 2018/2019, mais avec une répartition différente dans les catégories à savoir :

Licences	2018/2019	2021/2022	Différence %	Nombre
Seniors Masculins	3555	3358	-6%	-197
Seniors Féminines	307	416	36%	109
Seniors Futsal	280	201	-28%	-79
Seniors Loisir	3	94		91
Jeunes F/G U7 à U19	4307	3760	-13%	-547
Dirigeants	1482	1376	-7%	-106

Dirigeantes	296	293	-1%	-3
Arbitres	127	101	-20%	-26
Ayant droits	224	258	15%	34

Les deux années COVID ont laissé des traces car en 3 ans toutes catégories confondues, nous enregistrons une perte importante de licenciés chez les garçons, les Féminines étant les seules en progression significative comme indiqué de façon plus précise sur les annexes 1 – 2 et 3. Nouvelle perte importante également au niveau du corps arbitral avec 26 officiels en moins sur 3 saisons, sachant que la moyenne d'âge actuelle est supérieure à 40 ans. A ce jour, plus de 30 clubs sont en infraction avec les obligations du Statut de l'Arbitrage.

L'arrivée récente au sein de notre District d'un C.T.D.A. va permettre peut-être d'inverser la tendance car j'en connais un qui chaque week-end (n'est-ce pas Allan) a les mêmes problèmes pour faire les désignations.

### **Autres Communications :**

Petite information concernant le FAFa équipement : sur la saison écoulée 5 collectivités nous ont sollicitées pour des travaux de création ou de réfection d'installations sportives et les 5 dossiers présentés ont été jugés recevables par les instances Régionales et Nationales et ont été financées pour une somme globale de 117500 €. Je reste à votre disposition pour échanger avec vous et votre municipalité pour voir dans un premier temps si le projet est éligible et ensuite vous accompagner pour monter le dossier.

Comme déjà signalé dans mes propos, si la Coupe de l'Indre crée toujours le même engouement depuis des années c'est un peu grâce à la presse parlée et écrite qui communique beaucoup sur cette compétition. Donc merci aux médias locaux et plus particulièrement à la Nouvelle République qui par l'Opération Ballon NR permet de mettre en lumière certains clubs ayant réalisés « l'Exploit » du tour et également grâce au Challenge du meilleur buteur du Championnat D1.

Au niveau des remerciements, ils iront tout d'abord à la Municipalité de Châteauroux pour l'aide apportée pour nos différentes compétitions et tout particulièrement en nous mettant gracieusement à disposition les installations de Gaston Petit pour la Finale de la Coupe de l'Indre, ainsi que les différents gymnases de l'agglomération pour les rencontres de Championnats et Coupes de Futsal.

Des remerciements et de la reconnaissance également au Service Départemental Jeunesse Engagement et Sport, au Conseil Départemental, aux instances dirigeantes (FFF – LFA – LCVL) car sans leurs aides matérielles, humaines et financières nous aurions des difficultés à mener à bien nos missions et finaliser nos projets, sans oublier nos fidèles partenaires privés qui malgré la période difficile que nous avons tout connue ont continué à nous accompagner et apporter leur précieux concours.

De nouveau des remerciements mais cette fois-ci plus ciblés car ils seront tout d'abord à l'intention du personnel du District en commençant par Aniss et Matthieu pour leur investissement sans faille dans leurs missions pour développer le football dans notre département et vous aider dans vos actions techniques et en y adjoignant Anita et Béatrice nos secrétaires administratives qui avec beaucoup de sérieux et de compétences restent disponibles pour solutionner vos différents problèmes sportifs ou informatiques en supportant parfois mais avec le sourire les sauts d'humeur de certains d'entre nous.

Je tiens également à remercier mes collègues du Comité de Direction ainsi que l'ensemble des membres de Commissions qui comme vous et moi œuvrent bénévolement pour servir le football. Pour information, au cours de

la saison écoulée le Comité de Direction et le Bureau du Comité de Direction se sont réunis 14 fois et les différentes Commissions plus de 130 fois au siège de l'instance ou dans vos clubs.

Enfin, mes derniers remerciements seront pour vous, Dirigeantes, Dirigeants, Arbitres, Educateurs pour votre implication pleine et entière et plus précisément pendant ces 2 saisons compliquées que nous avons connues, afin de maintenir ou de créer au sein de vos clubs respectifs, joie, convivialité, amitiés et respect.

Avant de redonner la parole à notre Président, je tiens à vous remercier pour l'attention que vous avez portée lors de la lecture de ce présent rapport et vous souhaite une excellente année sportive et une pleine réussite dans vos projets personnels.

Le Secrétaire Général,  
J. BREJAUD

Aucune intervention de la part des clubs.

**Rapport d'Activités approuvé à : 99.20 % Pour et 0.80 % Contre - Abstention 0.00 %**

## **Affaires Financières** **(Présenté par Mr BARON Patrick, Trésorier)**

### **RAPPORT DE GESTION EXERCICE 2021/2022**

Le bilan et le compte d'exploitation qui vous sont présentés ont été vérifiés par Monsieur BOZBIYIK, Commissaire aux Comptes agréé, et sont conformes aux statuts de la Fédération Française de Football suivant le plan comptable qu'elle a établi.

#### **Les documents en votre possession sont les suivants :**

Bilan arrêté au 30 JUIN 2022  
Compte de résultat arrêté au 30 JUIN 2022

### **LE BILAN**

#### **A - ACTIF**

##### **I/ ACTIF IMMOBILISE**

Cette année nous avons investi dans l'installation de climatisation dans les bureaux des employés et dans la salle de réunion pour un montant de 13 097,16 €.

Les amortissements sont conformes aux règles comptables. Nos immobilisations ressortent nettes à 349 819 €.



## 2/ ACTIF CIRCULANT

### *STOCK*

Nous avons utilisé les articles qui avaient été achetés les années précédentes.  
Ils s'élèvent à 8 780 € contre 9 316 € l'année dernière.

### *AUTRES CREANCES*

Collectif clubs : dans ce poste figurent les sommes dues par les clubs au 30/06/2022. A ce jour tous les clubs ont réglé leur dû au 30/06/2022.

ETAT PRODUITS A RECEVOIR : dans ce compte figure les sommes qui nous sont dues pour le chômage partiel soit 8 993 €

### AUTRES COMPTES ET DEBITEURS

Ce sont des sommes dont nous avons les accords qui nous ont été versées que début juillet. Le montant est sensiblement égal à l'année précédente

### DISPONIBILITÉS ET VALEURS DE PLACEMENTS

Les disponibilités représentent nos avoirs en banque qui sont répartis de la façon suivante :

Caisse 555 € Compte courant 12 491 € livret 76 500. € Compte excédent professionnel 70 936 €, compte sociétaire 50 025 € au total 210 984

Le total de nos avoirs est supérieur de 11 218 €. On peut justifier ces soldes par deux effets: les aides reçues lors de la période COVID et aussi la difficulté de remettre en place certaines activités pour diverses raisons, d'où moins de dépenses. (ex: la journée des jeunes)

## B- PASSIF

### 1/ CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres s'élèvent à 361 604 € avant résultat,

### 2/ SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Elles sont de 417 470 € et sont constituées de la façon suivante :

CONSEIL GÉNÉRAL	243 918 €
FEDER	152 182 €
EDF	5 469 €

### Véhicule

CONSEIL DEPARTEMENTAL	3 000 €
FEDERATION	12 900 €

Après les reprises de subventions de 268 933 € le montant net au bilan est de 148 478 €

### 3/ DETTES A MOYEN TERME

Plus d'emprunt à ce jour

#### 4/ DETTES A COURT TERME

Elles sont réparties de la façon suivante :

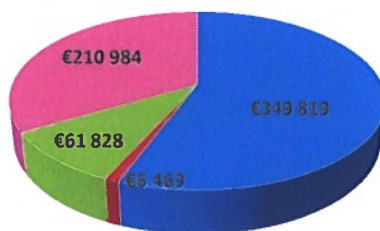
Fournisseurs et comptes rattachés	12 569 €
Dettes Sociales et fiscales	34 301 €
Diverses charges à payer	17 455 €

Les montants de ces dettes représentent le dû par le district à fin juin. Les soldes et les fonctionnements sont tout à fait normaux.

**LE TOTAL DE L'ACTIF ET DU PASSIF S'ÉQUILIBRE A 629100 €**

### Bilan au 30/06/2022

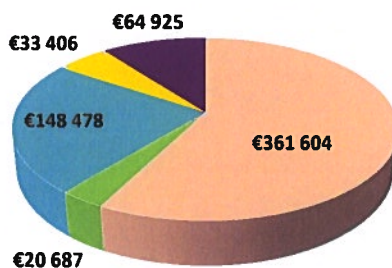
- Immobilisations
- stocks
- Créances
- Disponibilités



**ACTIF**

- Capitaux propres
- Résultat exercice
- Sub. Investissement
- Provision risques et charges
- Autres dettes

21/10/2022



**PASSIF**

---

## LE COMPTE DE RESULTAT

### A- LES PRODUITS

#### 1/ PRODUCTION VENDUE et PRESTATIONS

Ces produits ressortent à 108 491 €. En raison de la reprise des activités sportives, ils sont supérieurs de 54 901 € par rapport à l'année dernière.

On constate la hausse surtout dans les postes qui sont liés directement à notre activité.

Amendes discipline plus	42 784 €
Amendes sportives plus	8 225 €
Recettes publicitaires plus	14 946 €
Statut de l'arbitrage plus	4 150 €

Les recettes stage est le seul poste en baisse, moins 18 477 € soit moins 63,53 %, En raison du regroupement avec la LIGUE, nous n'avons pu obtenir le versement de l'aide de la CAF INDRE.

## 2/ SUBVENTIONS

Nos subventions sont passées de 175 511 €, hors dons membres, contre 263 042 € l'année dernière.

Cette baisse est uniquement due aux aides reçues pour le COVID

Soit: fonds de solidarité pour le chiffre d'affaires -43 224 €

aides aux paiements de charges -11 796 €

## 3/ AUTRES PRODUITS

Si le total général est sensiblement identique +3 300 €.

Comme pour les subventions les aides COVID sont presque inexistantes, elles sont compensées par les transferts de charge (charges qui nous sont remboursées), Paiement à hauteur de 50% des engagements contre la gratuité l'année précédente et les recettes des coupes.

## 4/ PRODUITS FINANCIERS

Ils correspondent aux intérêts du compte sur livret et CAT.

## 5/ PRODUITS EXCEPTIONNELS

Ils concernent l'amortissement des subventions d'équipements pour un montant de 16565 €

**Les produits que s'élèvent 377 764 €**

## **B / LES CHARGES**

### 1/ ACHATS DE MARCHANDISES

Cette année nous avons, en raison de la reprise des championnats, renouvelé nos récompenses soient des achats à hauteur de 12 851 €.

### 2/ AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

.Ces charges de fonctionnement ont baissé de 14 014 €, hors dons membres,

Le poste personnel extérieur moins 29 362 € en est la principale cause. Suite à l'arrêt de la fonction de Emmanuel CANIER qui était venu suppléer, en accord avec le district du CHER, le départ en retraite de Philippe LARIGAUDERIE.

Organisation de stage est aussi en baisse de 20 095 €. L'organisation du stage été n'est plus de notre ressort.

#### 4/ IMPÔTS ET TAXES

Ces charges sont composées de la taxe de la formation continue.

#### 5/ CHARGES DE PERSONNEL

Difficile de faire une comparaison avec l'année précédente en raison du nombre de techniciens différent. (Deux contre trois avant)

#### 6/ DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS

Les amortissements sont de 39 196 €, ils sont conformes au mode de calcul fait en fonction de la durée de vie prévue des immobilisations

#### 7/ CHARGES FINANCIÈRES

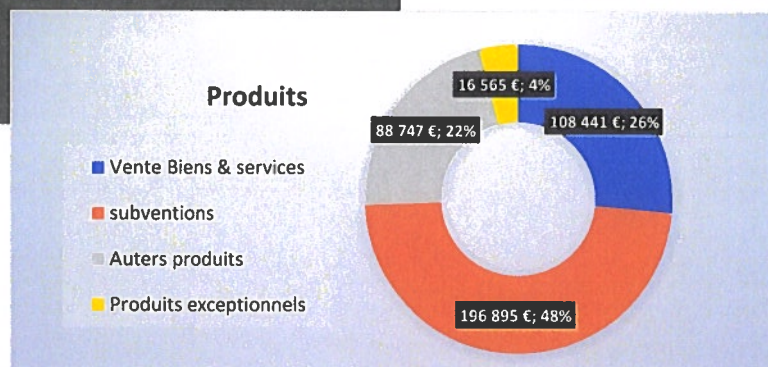
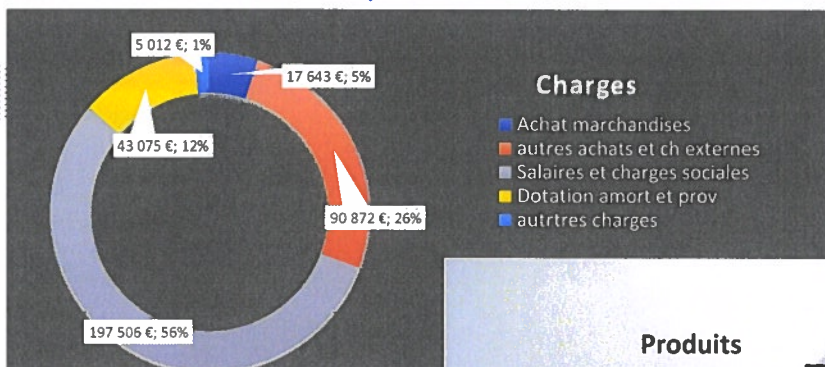
Elles correspondent aux intérêts du découvert, soit 2,00 €

**Les charges s'élève à 357 077 €**

### C – RÉSULTAT

Notre résultat du à notre activité s'élève à 3 696 €, auquel il faut ajouter le résultat exceptionnel de 16 565 €. Notre résultat de l'exercice est donc de 20 687 €

## Compte de résultat 2021-2022



21/10/2022

## **CONCLUSION**

Année de reprise que l'on ne peut pas comparer avec l'année précédente qui était une année sans match.

Je tiens à remercier tous nos partenaires pour leur aide, les licenciés des clubs, les membres du District et du personnel.

Je vous souhaite une bonne année sportive et j'espère qu'elle vous apportera la joie et le plaisir de jouer et de se retrouver ;

Merci à tous de votre écoute ;

-----

## **CONTROLE DES COMPTES :**

Il a été effectué par la COGEP sous la responsabilité de Monsieur Bayram BOZBIYIK Commissaire aux Comptes.

Comme les membres de la COGEP sont absents ce jour le compte rendu sera lu par une personne de l'assistance, naturellement licenciée à la FFF.

## **PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT :**

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexes) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 20 687 € qui viendra en augmentation du report à nouveau.

Le Trésorier  
Patrick BARON

## **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Monsieur Bayram BOZBIYIK, Commissaire aux comptes étant excusé car ce même jour la COGEP fêtait leur 50<sup>ème</sup> anniversaire, le rapport est donc lu par Mr LAFARGE Hervé de l'AS Chabris :

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES COMPTES ANNUELS**

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 30/06/2022

Aux adhérents,

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association DISTRICT DE L'INDRE DE FOOTBALL relatifs à l'exercice clos le 30/06/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

**Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/07/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

**Justification des appréciations**

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises et les associations, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.



C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

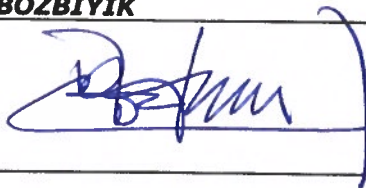
- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à DEOLS, le 15/09/2022

Le Commissaire aux comptes

**SAS COGEP AUDIT**

**Bayram BOZBIYIK**





## APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE

- . Bilan au 30.06.2021
- . Compte de résultat 2020-2021

Comptes approuvés à : **98,95 % Pour** et **0,00 % Contre** – Abstention 1,05 %

## AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE AUX CAPITAUX PROPRES

Sur proposition du Trésorier le résultat (20 687 €) sera affecté aux capitaux propres

Affectation du résultat approuvée à : **98,92 % Pour** et **0,00 % Contre** – Abstention 1,08 %

## APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2022-2023

Aucune intervention

Budget prévisionnel approuvé à : **88,58 % Pour** et **1,52 % Contre** – Abstention 9,90 %

## REMISE DE MEDAILLES

**Dirigeant Méritant : La Vicquoise**



Mr Guy TESSIER

**Jeunesse Bénévole FFF**



Mr Tanguy BROUILLARD  
(Joueur et Dirigeant à ECF BVN)

## Vermeil FFF



Mr Patrick BARON  
Trésorier du District

### INTERVENTION DE L'EQUIPE TECHNIQUE DEPARTEMENTALE

#### A) Mr Aniss ZOUALA – Conseiller Technique Départemental Plan de Performance Fédéral

##### I – Le carton Vert

Un constat a été fait par les membres du Comité de Direction et les Techniciens, il y a une hausse d'incivilité sur les terrains. Jusqu'à maintenant nous avons eu des incidents chez les Seniors, mais la saison dernière nous avons connu ce problème chez les Jeunes et plus particulièrement sur les matchs de Coupes Jeunes. A savoir que sur le terrain tout se passe bien, les jeunes prennent plaisir à jouer, mais le problème est autour du terrain.

Cette année le carton vert sera expérimenté dans la catégorie U15

# Objectifs

Le dispositif Carton Vert est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements. Nous souhaitons poursuivre et proposer un déploiement de ce dispositif dans le territoire afin de le mettre en application lors de championnat de District.



9/11/2022

## Quelles attitudes valoriser ?

Toutes les attitudes spontanées positives en lien avec les valeurs de la FFF :

- |                     |   |
|---------------------|---|
| <b>PLAISIR :</b>    | Privilégier le beau geste ou le beau jeu,<br>Vivre avec enthousiasme et générosité son match<br>Partager des émotions sans exubérance avec ses partenaires...   |
| <b>RESPECT :</b>    | Contribuer à la bonne entente au sein de l'équipe,<br>Reconnaître les belles actions de l'adversaire,<br>Porter les consignes de l'éducateur ou de l'arbitre... |
| <b>ENGAGEMENT :</b> | Avoir le goût de l'effort et du dépassement de soi,<br>Être un capitaine exemplaire,<br>Continuer à jouer tout le match, même largement mené...                 |
| <b>TOLERANCE :</b>  | Minimiser l'erreur d'un partenaire,<br>Accepter d'être remplacé,<br>Favoriser l'acceptation de l'erreur arbitrale...  |
| <b>SOLIDARITE :</b> | Réconforter un coéquipier en difficulté,<br>Rester unis dans la défaite,<br>Se comporter comme un remplaçant exemplaire...                                      |



9/11/2022

## Mise en place

**Le club accueillant :**

Il est chargé de la mise en place du dispositif.

**Les observateurs :**

2 observateurs neutres sont désignés pour identifier les joueurs auteurs de bons gestes au cours de la rencontre. Un éducateur, un dirigeant ou encore un parent peuvent occuper ce rôle d'observateur, la seule condition étant que leur nombre par équipe soit identique.

Les observateurs de l'équipe A se concentrent sur le comportement des joueurs de l'équipe B, et inversement.



9/11/2022

## Mise en place

A l'issue du match :

- Sont désignés le ou les joueurs à récompenser

Les joueurs lauréats reçoivent un carton vert sur lequel est inscrit leur nom.

- La remise se fait soit dans le vestiaire, soit sur le terrain, en présence des acteurs du match (joueurs et arbitres).

- Le motif de la désignation est annoncé en s'appuyant sur les 5 valeurs «PRETS». Un classement par équipe comptabilisant le nombre de cartons verts reçus, sera réalisé à l'issue du championnat.

- Attribution :

3 cartons verts au maximum par match :

- 2 cartons décernés par les observateurs (1 joueur ou joueuse maximum par équipe)
- 1 carton vert décerné par l'arbitre (1 joueur ou joueuse maximum par rencontre)

**L'attribution d'un carton vert n'est pas une obligation, il est décerné dans le cadre de bonnes attitudes.**

L'officiel de la rencontre renseigne sur la FMI le/les bénéficiaires ainsi que la valeur prônée.



01/10/22

## Le suivi

La Feuille de Match informatisée, qui permettra l'enregistrement des bénéficiaires tout au long de la saison assurera le recensement des joueuses et joueurs concernés.

Merci de vous assurer qu'une communication sera faite vers les officiels des rencontres couvertes pour s'assurer de la bonne mise en place de l'opération.

A l'issue de la saison, la Ligue du Football Amateur dotera chaque joueuse/joueur lauréat.

Le Centre de Gestion est libre de mettre en place une valorisation complémentaire de l'opération pour les clubs engagés.



01/10/22

### Intervention de Mr Christian SAUVESTRE (FC2MT) :

« Je vais rebondir sur la licence accompagnateur volontaire mais à quel prix ?

La Ligue demande aux clubs de s'encadrer de faire prendre des licences à nos accompagnateurs, mais ce que je regrette c'est que cette licence « Accompagnateur Volontaire » soit au même prix qu'une licence dirigeant. Je pense qu'une réflexion s'impose ».

**Marc TOUCHET :** « effectivement, je pense que le montant de cette licence doit être revu, sachant que cette licence volontaire ne permet pas d'avoir une fonction officielle dans l'encadrement. J'en profite que Paul HERRERO Trésorier de la Ligue soit là et nous allons en rediscuter si nous voulons lui donner un essor, elle devrait être plus symbolique. La Licence volontaire est au prix de 18 € voir pour un geste à 10 €. Je suis d'accord avec toi pour que soit baissé le montant de cette licence ».

**Paul HERRERO :** « fait part que sur le prix de la licence une partie est réservée pour l'assurance soit 6.5 €, nous ne pourrions pas aller en dessous de 6.5 € »

**Marc TOUCHET :** « cette question sera remontée pour le prochain C.D. Ligue qui est prévu le 11.10.2022 »

## II – Arbitrage des Jeunes par les Jeunes :



### OBJECTIFS

### ARBITRAGE DES JEUNES PAR LES JEUNES

- Respecter le cadre fédéral et le Programme Educatif Fédéral
- Sensibiliser les jeunes à l'arbitrage
- Former les jeunes joueurs aux fondamentaux de l'arbitrage
- Responsabiliser les éducateurs, dirigeants, parents
- Améliorer le comportement des acteurs



01/09/2022

DISTRICT INDRE



### AU NIVEAU DEPARTEMENTAL

#### Fonction d'arbitre assistant par les jeunes joueurs

	U13 Dép.	U14/U15 Dép.	U17 Dép.	U18 Dép.
Saison 2022/2023	Obligatoire	Recommandé	Dirigeants ou arbitres	Dirigeants ou arbitres
	U13 Dép.	U14/U15 Dép.	U17 Dép.	U18 Dép.
Saison 2023/2024	Obligatoire	Obligatoire	Recommandé	Dirigeants ou arbitres



01/09/2022

DISTRICT INDRE

Le Président présente le Conseiller Technique Départemental en Arbitrage, il vient juste d'arriver, il découvre un nouveau territoire, je vous encourage à le solliciter et surtout à l'accompagner du mieux possible, car ce n'est pas une mission facile.

### III – L'Arbitrage

#### B) Mr Lucas BAUDON – Conseiller Technique Départemental en Arbitrage

Je me présente, je suis le nouveau C.T.D.A, j'ai été recruté le 01/09/2022 par la Ligue du Centre-Val de Loire et mis à disposition des Districts 18/36. Je partage mon emploi du temps entre ces deux Districts. L'objectif de ce recrutement est de vous accompagner dans la structuration, le recrutement arbitre et la fidélisation, car la situation arbitrage est très critique. Il faut agir et c'est ma principale mission. Je n'ai pas la solution miracle, mais je vais vous aider à vous structurer, à former et fidéliser.

Je vous informe que pour éviter que les arbitres ne « s'achètent », la FFF a mis un nouveau Règlement pour le Statut de l'Arbitrage : un arbitre qui mutera le nouveau club devra s'acquitter d'un droit « mutation » de 500 €.

Dans un 1<sup>er</sup> temps, je vais me rendre dans les clubs qui sont en infraction avec le Statut de l'Arbitrage.

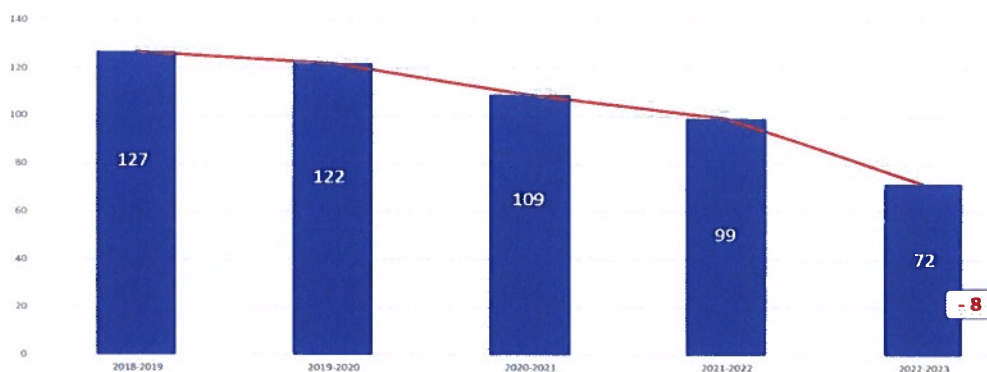
#### Situation sur les effectifs des arbitres au sein de la Ligue



	2018-2019	2019-2020	2020-2021	2021-2022	2022-2023
Cher (18)	120	117	115	98	74
Eure-et-Loir (28)	126	118	98	103	89
Indre (36)	127	122	109	99	72
Indre-et-Loire (37)	195	174	162	169	126
Loir-et-Cher (41)	133	125	116	115	98
Loiret (45)	187	181	152	149	101
<b>TOTAL</b>	<b>888</b>	<b>837</b>	<b>752</b>	<b>733</b>	<b>560</b>

- 328 sur 5 saisons

#### Situation sur les effectifs des arbitres dans l'Indre



# Les solutions

1. Mise en place de l'arbitrage des jeunes par les jeunes
2. Effectuer des actions de sensibilisation à l'arbitrage
  - Ambassadeurs en arbitrage (U13 à U18)
3. Structurations des clubs en Arbitrage
  - Accompagnements des clubs en infractions avec les statuts de l'arbitrage
  - Suivi et formation des référents arbitres du club
  - Suivi et formation des arbitres du club
4. Formations Initiale en Arbitrage :
  - 4 sessions de formations durant la saison 2022 -2023



## Intervention de Mr Christian SAUVESTRE (FC2MT) :

« On met en place des gens pour l'arbitrage c'est très bien mais en contrepartie l'équipe Technique est passée de 3 à 2 Techniciens. Si on forme des arbitres et qu'il n'y a pas de joueurs ça me gêne. Une réflexion s'impose.

Aujourd'hui j'ai une proposition à vous faire :

- Formation Arbitre auxiliaire : il est juste prioritaire quand il n'y a pas d'arbitre de désigner, il ne compte pas pour son club car le Statut Arbitrage n'en tient pas compte.

Un travail important doit être fait auprès de nos jeunes 18-20 ans pour suivre la formation Arbitre auxiliaire. Moi j'ai trouvé 4 voire 5 jeunes, mais les jeunes demandent à ne pas arbitrer tous les week-ends. On leur répond tu arbitres quand tu veux car de toute façon il ne compte pas dans le Statut de l'Arbitrage. Je pense qu'en passant par le biais d'arbitre auxiliaire ils se familiarisent à l'arbitrage et peut-être que 2 d'entre eux vont faire arbitre officiel.

Ce que je vous propose aujourd'hui s'est que l'arbitre auxiliaire soit reconnu au niveau des clubs, qu'il ne soit pas négligé et qu'on ne pénalise plus les clubs ».

**Mr Marc TOUCHET :** « Je ferai remonter cette proposition aux instances. Pour ma part, je te confirme qu'un jeune peut arbitrer et jouer. Suite à la nouvelle organisation pour notre territoire, l'équipe technique avec 3 postes me paraissait un peu trop, deux personnes et demie se serait bien. Nous sommes dans l'optique d'augmenter notre objectif d'un ½ poste, voir un service civique ».

**Mr Lucas BAUDON :**

- « Arbitre auxiliaire dispose d'une formation de 2 heures
- Arbitre officiel dispose d'un module de 24 heures

C'est pour cela que nous ne pouvons pas les compter dans l'effectif ».

**Mr Christian SAUVESTRE :** « Alors faites une formation de 24 h pour les arbitres auxiliaires ».

## Intervention de Mr Hervé LAFARGE (AS Chabris) :

« Je vais vous soumettre un élément de réflexion en particulier pour défendre l'intérêt des petits clubs. On peut observer :

- Une courbe décroissante en ce qui concerne le nombre d'arbitres
- Une courbe croissante des infractions à l'arbitrage

En augmentant les sanctions droit « mutation » est ce que l'on ne craint pas à terme un effet contre-productif, c'est-à-dire une diminution des petits clubs qui se verraient dans l'incapacité de maintenir leurs activités donc à disparaître ».

## IV – Le Football des Jeunes

C) Mr Matthieu GUILLAIN – Conseiller Technique Départemental Développement et Animations des Pratiques

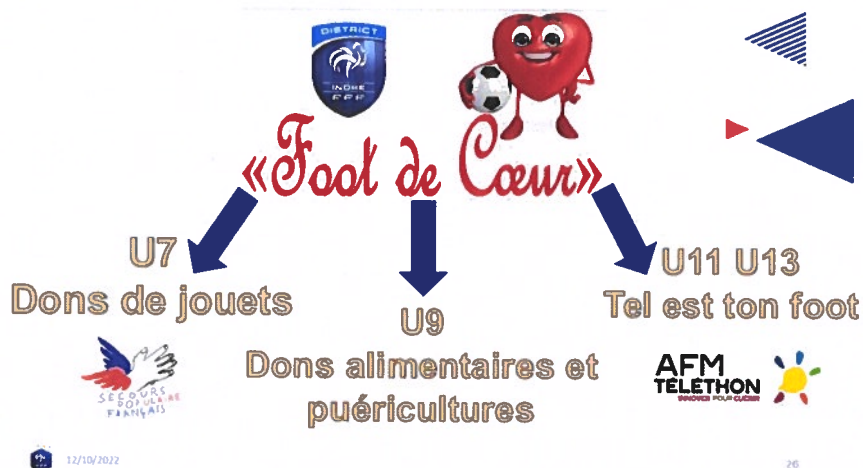
Il nous fait part à l'heure d'aujourd'hui que :

- Le nombre d'équipes est en augmentation
- Le nombre de licenciés est en augmentation

### Le Football des jeunes en nombre d'équipes



Les dons sur les différentes catégories seront reconduits pour la saison 2022-2023

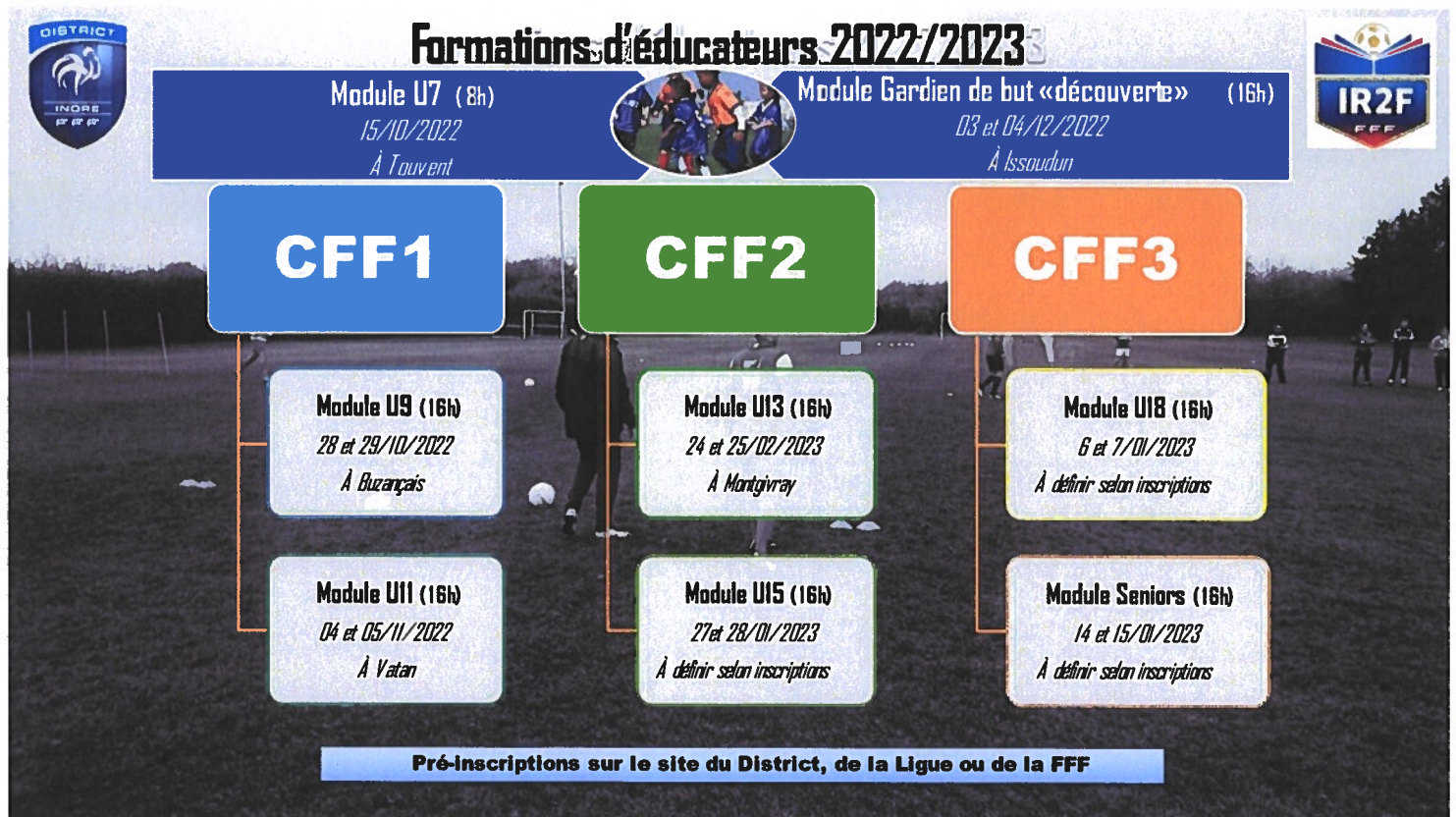




Cette année nous avons accueilli dans l'Indre et plus particulièrement à ARTHON « la rentrée du Foot 2022 » qui a eu lieu le **Samedi 24 Septembre**. Plus de 250 enfants étaient présents de la catégorie U7 à U13. Les enfants pouvaient jouer sur des plateaux de foot à 8 et participer aux différents ateliers proposés pour cette journée.



## V – Les Formations modulaires :



## Intervention de Mr Christian SAUVESTRE (FC2MT) :

« Nous sommes un département rural, nous avons les écoles qui ferment les unes après les autres. Du Lundi au Vendredi les enfants se lèvent de bonne heure et ont 1 heure de car. Le Samedi est le seul jour où ils peuvent dormir et

bien non, car les matchs sont fixés le Samedi matin. Je demande que soient déplacés les matchs du Samedi matin au samedi après-midi. Il faut récupérer les terrains inoccupés.

En ce qui concerne les formations c'est une bonne idée de les avoir programmées pendant les vacances. Je demande juste que les formations soient prises en charge par la F.F.F. dans sa totalité car les clubs doivent fournir des Educateurs, des Arbitres sinon ils sont pénalisés. Je tenais à remercier le District de l'Indre et le District de l'Indre et Loire pour l'entente accordée en U15, sans cet accord nos deux ententes n'auraient pas pu participer aux championnats U15 dans l'Indre ».

**Mr Marc TOUCHET** : « je fais remonter l'information concernant l'utilisation des terrains le Samedi matin ».

## INTERVENTION DES PERSONNALITES

### Intervention de Mme Florence PETIPEZ, Vice-Présidente du Conseil Départemental :

Je vous rassure, je vais intervenir pas plus de trois minutes. Tout d'abord je remercie le District pour cette invitation à laquelle je prends beaucoup de plaisir à participer chaque année.

Je vous remercie de votre engagement et de votre attachement que vous avez auprès de vos clubs. Je remercie également tous les bénévoles qui s'occupent de nos jeunes car ils sont mieux sur un terrain qu'à errés dans les rues.

Merci à vous tous pour le travail que vous faites dans vos clubs, et je vous souhaite une bonne saison sportive.

### Intervention de Mr Paul HERRERO, représentant le Président de la Ligue Centre Val de Loire Mr Antonio TEIXEIRA et donnant lecture du document transmis par ce dernier :

**Monsieur le Maire d'Ardentes,  
Madame la Vice-Présidente du Conseil Départemental,  
Madame l'Inspectrice Départementale de la Jeunesse et Sport,  
Monsieur le Représentant de la Ligue du Football Amateur,  
Monsieur le Président du District de l'Indre, Cher Marc,  
Monsieur le Président du Club d'Ardentes,**

**Chers Collègues du Comité Directeur du district de l'Indre, des clubs, que dans notre famille vous soyez dirigeant, arbitre, joueur ou salarié,**

**Chers amis,**

Quel plaisir de se retrouver après une saison qui enfin, est allée à son terme. Nous avons été privés de foot pendant ces deux dernières années et pour moi c'est un énorme plaisir de retrouver des dirigeantes, des dirigeants ou des bénévoles investis dans vos Clubs, qui ne comptent pas leur temps pour servir notre football.

Je tiens à saluer la qualité, la richesse et la tenue des présentations et discussions auxquelles il nous a été donné d'assister.

Au tableau des points positifs à cette situation que nous avons vécue pour le moins exceptionnelle, nous avons constaté **la formidable mobilisation de tous les acteurs**, des instances jusqu'aux licencié(e)s en passant par leurs Clubs.

Ces clubs, qui **au cours des deux saisons passées compliquées ont su faire preuve de solidarité et d'engagement pour que le fil qui unit la grande famille du football ne soit pas coupé**. Cette mobilisation porte aujourd'hui ses fruits, avec le retour de certains qui avaient coupé avec notre tissu associatif.

Bien sûr, nous pensons aux **mesures fortes** qui ont été prises par les institutions : l'État avec en particulier le [PassSport](#) qui a renouvelé ce dispositif cette année et les instances, la [FFF](#), les Ligues et les Districts qui sont toujours à vos côtés et qui renouvellent le financement de certaines actions ou matériels dans l'intérêt du développement de notre football.

Au-delà de cet élan, **nous tenons à saluer l'imagination et l'activité des Clubs amateurs** qui pendant toutes ces périodes ont agi pour maintenir le lien avec leurs licencié(e)s et ainsi facilité la reprise de notre football.

### **Concernant notre saison 2021/2022.**

L'attente créée par presque deux années de disette, suivie par une année pleine nous fait espérer un retour des compétitions placé sous le signe de la fête, de l'engagement pour un football porteur de ses valeurs. Si d'une façon générale la rentrée s'est bien déroulée, nous ne voudrions pas constater **une nouvelle recrudescence des incivilités sur les terrains régionaux et départementaux**, comme ce fut le cas la saison dernière. Aussi, **au-delà de la vigilance dont les institutions font et ont fait preuve (en particulier les commissions de discipline), nous en appelons à la responsabilité de chacun(e) - instances, clubs, licencié(e)s - pour qu'un effort soit fait.**

Les actions de prévention comme celles menées à l'initiative de la [FFF](#) et de la [LICRA](#) à l'occasion de **la semaine d'éducation et d'actions contre le racisme, l'antisémitisme et l'homophobie** ne peuvent suffire si tous les acteurs du football ne se responsabilisent pas pour vivre leur passion.

Lors de notre Assemblée Générale de Vendôme de juin dernier, nous avons fait adopter deux projets qui peuvent permettre à nos licenciés de se responsabiliser :

- La licence à points adoptée à 78%
- Le Bonus/Malus adoptée à 57%

Nous espérons que ces nouveaux règlements vont assainir nos rencontres et que chacun en a pris conscience.

### **Et nos engagements sur cette saison écoulée 21/22 :**

Si vous vous souvenez nous avons affectée une somme de 160 000 € à destination des Clubs dans le cadre du « Retour au Foot » chez les jeunes afin de vous doter de :

- **D'une paire de Mini buts** de football d'animation et la possibilité d'en commander une deuxième en ne payant que 50% du prix.

Oui le seul regret, a été le délai. La guerre d'Ukraine est passée par là !!! ils sont enfin arrivés dans les Districts ou à la Ligue et les remises aux clubs ont été effectuées en fin de saison.

Comme cela a été une réussite nous vous en avons encore proposé à 240€ la paire au lieu de 380€ au prix du marché ! dépêchez-vous pour les retardataires car le stock s'épuise.

- **Une plaque contre les incivilités**, grosse réussite de notre Ligue, copiée par les autres instances fédérales.

Pour donner suite à vos demandes pour ceux évoluant sur plusieurs sites, je peux déjà vous annoncer que le financement de celles-ci sera pris en charge par la Ligue, cela représente environ 100 plaques supplémentaires sur l'ensemble de la Ligue.

Le troisième engagement était la création d'une **plateforme de localisation** de nos Clubs à destination de vos futurs licenciés que vous pouvez retrouver sur notre site internet

### **Comment se présente cette saison 22/23 ?**

Nous avons une grosse satisfaction avec une nouvelle progression des petits sur le football d'Animation **+13,30%** pour les garçons et **+ 9%** pour les filles.

Nous sommes en avance par rapport à la dernière saison pleine de 2019 surtout sur les filles avec **+10,86%**.

Satisfaction aussi chez les seniors avec **+1,38%** par rapport à la saison dernière mais nous n'avons pas retrouvé les effectifs de 2019 et accusons toujours un retard important de **- 9,30%**

**Et nos Arbitres !!!** c'est très inquiétant car nous accusons un retard de **25,96%** sur l'ensemble de la Ligue et cela me conforte dans la nécessité de mettre en œuvre et réussir notre projet. J'y reviendrai dans quelques instants.

Il va falloir vite se mobiliser et j'espère que les différentes actions que nous entreprenons sur les incivilités vont les inciter à reprendre le sifflet.

### **Et nos Projets 2022/2023**

D'abord comment se comporte notre Ligue ?

J'ai le plaisir de vous annoncer qu'elle va bien, car nous allons tenir nos engagements plus tôt que prévus.

En effet lors de notre élection je vous avais demandé de la patience ! et qu'il nous faudrait au moins six saisons avant de redresser notre Ligue et ses finances.

Le redressement s'effectue, à force de persévérance, de réduction de notre train de vie, de mise en concurrence de nos fournisseurs, de réaliser le travail d'un Directeur même si nous devons y penser car le travail est important et le Président bénévole s'essouffle.

Même si certains élus de la Ligue trouvent que je suis trop directif j'ai pris un engagement auprès de vous, pour redresser votre Ligue et ses finances pour la remettre sur de bons rails et la sortir complètement la tête et le corps de l'eau !

Grâce à tous ces efforts nous avons réussi et nous vous annoncerons ces bons résultats lors de notre Assemblée Générale du 29 octobre prochain.

Je tiens à remercier les élus qui se sont impliqués dans ce projet.

Grâce à ces bons résultats nous allons pouvoir mettre en œuvre ou continuer à développer les actions qui ont été déjà initiées comme :

#### **⇒ Le Développement du Football féminin**

La féminisation du sport en général, du football en particulier, est sur toutes les lèvres. Très clairement évoquée comme un objectif dans la [Loi du 2 mars visant à démocratiser le sport en France](#), le mouvement est considéré par la [FFF](#) et ses organes déconcentrés (Ligues et Districts) comme une priorité pour le développement du football. Au-delà de [la sélection nationale](#) qui n'a pu atteindre ses objectifs lors de l'[EURO](#) en Angleterre cet été mais surtout devant la dynamique de ses clubs qui rayonnent sur l'Europe comme l'[OL](#) ou le [PSG](#), la volonté de la fédération est de promouvoir les femmes dans les instances et la direction des Clubs.

Pour rappel, les chiffres de la féminisation du football en France :

- 163 717 pratiquantes (contre 60 000 en 2011-2012, soit une hausse de 173%)
- 33 385 dirigeantes (contre 26 717 en 2011-2012, soit une hausse de 25%)
- 1 887 éducatrices (contre 831 en 2011-2012, soit une hausse de 127%)
- 1 006 arbitres féminines (contre 674 en 2011-2012, soit une hausse de 49%)
- 11,9% des membres de commissions fédérales sont des femmes
- 3 commissions fédérales (sur 33) sont présidées par une femme
- 11 commissions ne comptent aucune femme
- 15,17% des membres de comités directeurs des instances fédérales sont des femmes
- 976 clubs amateurs sont présidés par une femme.

Nous avons notre projet de développement du football féminin axé sur 3 Objectifs prioritaires :

- **AMELIORER LE NIVEAU DE L'ENCADREMENT**
- **OPTIMISER LA FORMATION DES MEILLEURES JOEUSES**
- **DEVELOPPER ET ADAPTER L'OFFRE DE PRATIQUE SPECIFIQUE FEMININE**

- **L'amélioration du niveau de l'encadrement,**

- Animer les différents réseaux des référents féminins et responsables techniques féminins des clubs.
- Formation continue des éducateurs féminins.
- Mise en place de module(s) de formation à destination des publics féminins (SSS/joueuses R1F)
- Orienter des éducatrices vers un Titre à Finalité Professionnelle
- Joueuses d'aujourd'hui, éducatrices de demain, Objectif : 50 nouvelles éducatrices / saison
- Recrutement et Accompagnement de nouvelles Dirigeantes avec comme finalités => Proposer 5 femmes / district pour participer ensuite à un réseau animé par la Ligue (30) et au niveau des districts, animer sur l'année également chaque réseau créé.

- **Développer et adapter l'offre de pratique spécifique féminine,**

- Mise en place d'une offre de pratique U11F (F à 5 / F à 8) et U13F (F à 8) dans chacun des districts ;
- Mise en place d'une offre de pratique U15 à 8 dans chacun des districts ;
- Mise en place d'une pratique U18 à 11 (bi départementale) ;
- Installer une compétition Foot à 11 en Senior District ;
- Développer le nombre d'école féminine de football (46 actuellement labellisées), **Objectif = 60**
- Harmoniser compétitions et critères U11F/U13F : pratique Foot à 8 : Augmenter le nombre d'équipes
- Avoir des Clubs à section féminine régionale dans chaque district

- **Optimiser le nombre d'Ecoles de Football Féminines (création-pérennisation)**

- Cartographier la stratégie territoriale (développement par secteur, par club avec des équipes féminines, en lien avec les obligations label) => lien avec le Pôle d'Accompagnement des Clubs.

Et pour réussir et récompenser l'investissement dans nos Clubs, la Ligue a prévu une aide financière pour doter d'un équipement textile la création de nouvelles équipes, voici ce qui est prévu :

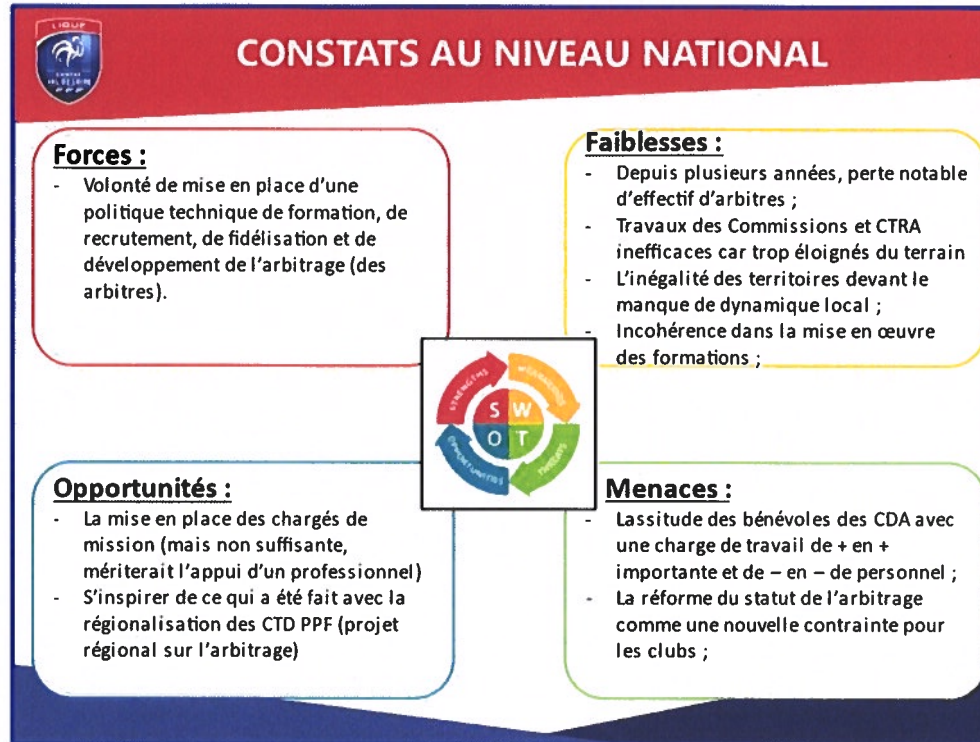
*⇒ Création d'une équipe U11F ou U13F = dotation textile offerte par la Ligue (maillot/short/chaussettes)*  
x 12

*⇒ Création d'une équipe U11F et d'une équipe U13F = dotation textile et une paire de buts Foot à 5 offertes*

Pour accompagner l'amélioration du niveau de l'encadrement la Ligue a prévu de prendre en charge :

- Les modules de formation à destination des féminines pour 50 éducatrices par saison.
- La valorisation des 50 éducatrices / saison : veste d'entraînement offerte.

## ⇒ Le développement de l'Arbitrage



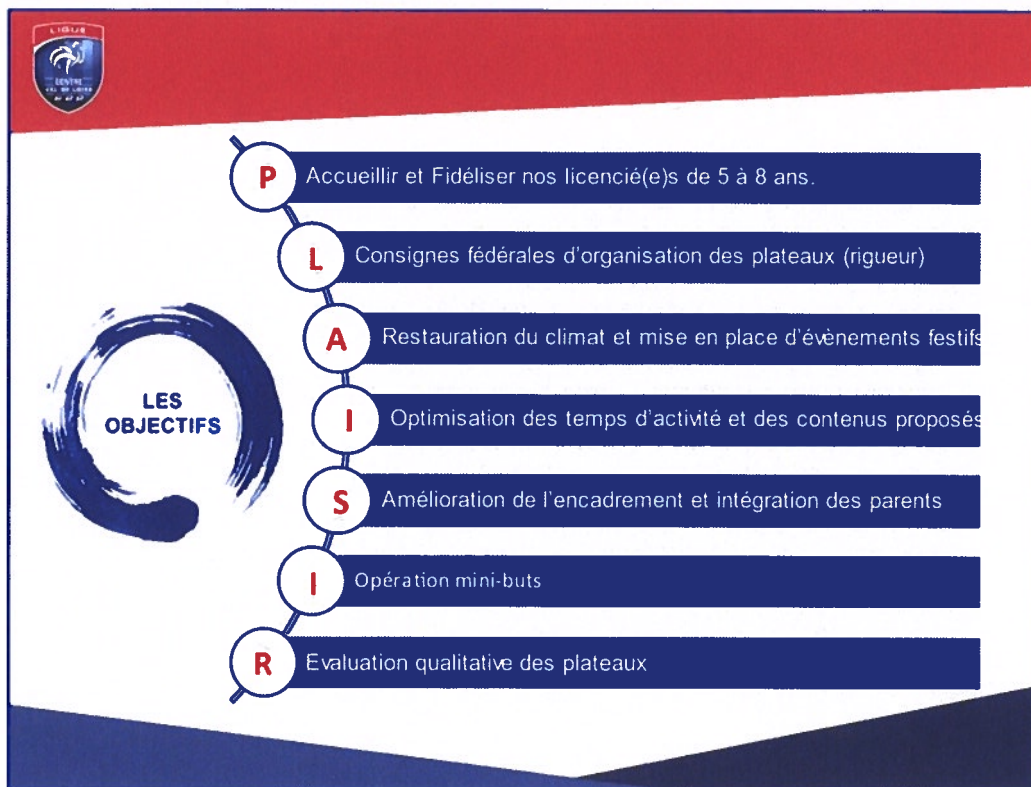
Qu'avons-nous mis en place dès cette saison :

- On s'est inspiré de la structuration mise en place par la DTN avec les Equipes Technique Régionale ;
- Nous avons recruté deux conseillers techniques départementaux en arbitrage (relai de proximité pour les CDA, la formation, le recrutement et la fidélisation des arbitres) et mise à disposition un CTDA de la Ligue.
- Une répartition de ces CTDA sur 2 Départements ;
- ⇒ Lucas BAUDON pour les Districts 18 et 36,
- ⇒ Anthony JUNGES pour les Districts 37 et 41,
- ⇒ Fabrice LEMEUR déjà salarié de la Ligue et affecté aux Districts 28 et 45,

Et l'animation du réseau des CTDA sera assuré par le CTRA G. Cheneau.

- ⇒ Afin d'alléger les finances des Districts, la Ligue a prévu une aide sur ce projet pour le financement des postes de Conseillers Techniques en Arbitrage de 47 000€.

**Améliorer l'organisation de nos plateaux U7 / U9 dans le cadre de la lutte contre les incivilités**



Le but est d'améliorer l'encadrement de ces plateaux et en y intégrant aussi des parents.  
**Avoir des référents « accueil » ou (et) « délégué de plateau » avec comme missions :**

- Être en responsabilité d'un secteur U7 et/ou U9
- Être la personne ressource du secteur (connaissance du secteur et de ses clubs)
- Être la personne ressource des plateaux du secteur (connaissance de la philosophie des plateaux et des règles du jeu U7 et U9)
- Utilisation de l'application Foot Animation Loisir
- Faire le suivi des plateaux avec l'outil Foot Animation Loisir
- Présenter son rôle et l'application Foot Animation Loisir dans le cadre de la réunion de rentrée de votre secteur (coanimation avec le CTD DAP)

⇒ Ces personnes seront reconnaissables par un vêtement fourni et financé par la Ligue afin d'être reconnaissable.

Concernant cette lutte contre les incivilités nous avons aussi élaborés d'autres documents à votre intention car « **le football se joue aussi autour des terrains** » et nous nous devons de sensibiliser les différents acteurs à rester dans leur rôle.

Nous espérons que vous en ferez bon usage et certains documents pourront être mis à l'effigie de votre Club comme des différentes chartes à destination des éducateurs, pratiquants et parents accompagnateurs, tout cela sera aussi disponible via le QR code de la plaque que nous vous avons fournis.

Avant de clôturer je vous voudrais vous faire part de mon sentiment et de la guerre des médias à l'encontre de notre Fédération, qui rejaillit sur notre football et notre engagement :  
 Les médias présentent une image de la FFF en complet décalage avec la réalité fédérale telle que nous la vivons.

La Fédération travaille :

- [On a retrouvé 2,2 millions de licenciés dont 210.000 féminines ;](#)

- Le budget retrouve un niveau après Covid remarquable avec 266 M€ dont 101 M€ (presque 40% du budget) consacré au football amateur ! ;

La FFF est la Fédération qui consacre la plus grosse part de son budget à son secteur amateur de toutes les fédérations de la confédération européenne.

- Nous avons mis en place la réforme des championnats nationaux seniors masculins ;

- Nous avons mis en place la réforme des championnats nationaux féminins D1, D2 et D3 avec un budget de 20M€ ;

- Nous sommes exemplaire surtout notre Fédération en matière de politique RSE/RSO dont dernièrement 2M€ en bons d'essence répartis grâce à une opération avec Inter Marché auprès de tous les clubs les plus fragiles pour faire face à la hausse du prix de l'essence...

- Je n'évoque pas nos succès en matière de formation des joueurs et des éducateurs, tant la formation à la française est unanimement reconnue de tous. Nos pôles espoirs masculins et féminins sont un succès tout comme la qualité des centres de formation des clubs professionnels ;

Regardons le nombre de joueurs français qui évoluent dans les plus grands clubs étrangers !

#### **- Sur le plan sportif :**

Tous nos équipes de France sont qualifiées en phase finale des grands tournois européens et mondiaux et nos U17 sont Champions d'Europe !

Pour la 1<sup>ère</sup> fois depuis 12 ans l'EDF Féminine a franchi les 1/4 de finale de l'Euro et a atteint les 1/2 finale et est qualifiée pour la prochaine Coupe du Monde.

Et pardon, mais L'EDF A est championne du monde en titre pour la 2<sup>ème</sup> fois et qualifiée pour le mondial au Qatar !

Quant à nos arbitres, nous en comptons 3 sur la Top List de l'UEFA, ça veut dire « titulaire » pour arbitrer la Champions League (donc parmi les 21 meilleurs européens).

Pour rappel, Turpin a arbitré coup sur coup, « 2 finales de Coupe d'Europe, l'Europa League et la Champions League » !

Bien sûr, dans une organisation de plus de 300 salariés il y a des sujets de RH, mais pas plus qu'ailleurs.

Alors oui, nous attendons avec impatience l'inspection générale du ministère car je sais, qu'en Comex ont été votées, toutes les chartes, instances de contrôle, comité d'audit, comité stratégique, contrôle de gestion etc, pour s'assurer que nos valeurs sont bien respectées de tous, conformément aux termes de la délégation de service public sportif qui nous a été confiée par l'Etat.

La Commission Nationale d'Ethique tourne à plein régime, nous sommes très compétitifs pour tout ce qui touche à la parité, l'égalité des salaires hommes/femmes, la mixité, la lutte contre toutes les discriminations.

Tout cela nous l'avons réalisé grâce à nos salariés et aux milliers de bénévoles qui œuvrent à la Fédération, dans nos Ligues et dans nos si précieux Districts.

Les budgets transports pour les clubs amateurs et pour les encadrants qui accompagnent chaque week-end leurs équipes de jeunes, qu'ils soient collectifs ou en covoiturage, constituent un poste de dépenses important dans la vie des clubs.

Comme vous le savez, **la FFF a décidé de mettre en place une nouvelle mesure exceptionnelle pour soutenir le football amateur et ses bénévoles** : la distribution de bons d'aide au déplacement pour tous les clubs amateurs ayant des jeunes licencié(e)s de 5 à 17 ans (U6 à U18). **Un total de 2M€ en cartes carburant**, valables dans toutes les stations-service de notre partenaire Intermarché, sera ainsi distribué.



Alors arrêtons de vouloir à tout prix se payer la FFF et le football en particulier !

Voici ce que je voulais vous dire lors de cette Assemblée et je peux vous assurer, c'est que les élus de la Ligue et leurs salariés sont motivés pour **VOUS SERVIR AU MIEUX ! Et surtout tenir les engagements que nous prenons envers vous.**

Merci pour votre patiente écoute, pour votre engagement dans notre passion et surtout je vous souhaite une bonne saison sportive, ressourcez-vous auprès de ceux qui vous sont chers, car le temps passe vite et on ne prend jamais assez de temps d'en profiter dès que cela est possible et quand on s'en aperçoit il est trop tard.

Bonne soirée, à bientôt et au plaisir d'échanger lors de réunions ou autour d'une main-courante.

### Intervention de Mr Gérard BROUSTE, Représentant de la LFA :

. **Arbitrage** : compliqué pour l'instant c'est toujours géré par les professionnels, nous n'avons pas la main sur les arbitres amateurs.

. **Formations** :

- Des bons existent déjà fournis par la F.F.F.
- Cartes carburant – Opération avec Intermarché, elles doivent arriver à la fin du mois dans les clubs.

### Intervention de Mme Axelle TUGEND, Inspectrice de la Jeunesse et des Sports, Cheffe du service Départemental de la Jeunesse à l'Engagement et aux Sports :

Je suis ravie d'être présente parmi vous aujourd'hui pour cette Assemblée Générale. Je remercie tout particulièrement pour cette invitation Monsieur le président, les adhérents ainsi que tous les partenaires et les bénévoles sans qui le monde sportif tel qu'on le connaît n'existerait pas.

Je ne serai pas longue, d'une part parce que je ne suis pas encore rompue à l'exercice – il s'agit de ma première participation à une AG depuis ma toute récente nomination le 7 septembre dernier, et, d'autre part, parce que vos débats ont été suffisamment riches. Il faut aussi laisser du temps pour l'après réunion !

Je tiens néanmoins à profiter de cette occasion pour vous assurer de la très grande attention que portent mes services à votre structure.

Nous sommes conscients de la place importante du football dans le monde du sport et notamment dans le département de l'Indre où votre discipline est majoritaire. A ce titre, vous êtes un acteur incontournable du sport pour tous tel que mon ministère de tutelle cherche à le développer. C'est une chance et une immense responsabilité. Votre engagement auprès des plus jeunes, notamment, fait de vous, dirigeants, salariés et bénévoles, un des maillons de la chaîne éducative autour des 96 clubs actifs.

Je salue également votre engagement dans un dispositif qui me tient particulièrement à cœur : le service civique. La ligue centre Val de Loire a ainsi procédé tout récemment au recrutement de 6 volontaires Service Civique. Je vous remercie de contribuer ainsi au développement de l'engagement des jeunes.

Je sais donc que nous aurons à maintes reprises l'occasion de collaborer afin de développer vos projets.

Je sais aussi votre détermination à vous engager dans des démarches visant à faire du monde du sport une sphère plus éthique et plus responsable, notamment par vos actions évoquées (foot de cœur, la rentrée du foot, etc.) : votre politique en faveur du développement de la pratique féminine ou encore vos actions dans la lutte contre les violences (par la mise en place du carton vert) en sont autant de preuve.

Je me réjouis des occasions de collaboration qui nous seront données et vous assure du soutien de mes équipes pour vous aider dans le développement de vos projets.

Je vous remercie pour votre attention, je vous souhaite une très belle année sportive : amusez-vous, performez et soyez fiers de faire rayonner vos clubs, toujours dans le respect.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée par le Président à 11 h 45.

Le Président,  
M. TOUCHET

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke at the end, positioned below the printed name.



## Annexe 1

### Evolution des équipes dans l'Indre depuis 2012

	2012/2013	2013/2014	2014/2015	2015/2016	2016/2017	2017/2018	2018/2019	2019/2020	2020/2021	2021/2022
Nbre de Clubs	159	154	157	153	132	134	147	135	120	116
Nbre de licenciés	10780	10912	10835	10819	10630	10530	10560	10396	9233	10056
Ligue 2	1	1	1	1	0	1	1	1	0	0
National 1	0	0	0	0	1	0	0	0	1	1
National 3	1	1	1	1	1	1	1	1	2	2
Régional 1	1	1	1	1	1	2	1	1	0	0
Régional 2	1	0	0	1	2	0	0	1	1	1
Régional 3	2	7	6	5	6	7	8	6	8	
Départemental 1	12	14	12	12	12	12	12	12	13	13
Départemental 2	24	24	24	24	24	24	25	24	27	25
Départemental 3	48	47	48	48	48	48	48	48	48	48
Départemental 4	72	72	60	59	47	48	48	48	48	48
Départemental 5	47	48	40	39	45	38	35	31	28	35
<b>total équipes masculines</b>	<b>209</b>	<b>215</b>	<b>193</b>	<b>191</b>	<b>187</b>	<b>181</b>	<b>179</b>	<b>173</b>	<b>176</b>	<b>173</b>
Féminins dépt. à 11	8	7	9	6	6	7				
Féminins dépt. à 8			6	9	10	9	14	15	16	19
Régional 1	2	2	2	3	2	1	2	1	1	1
Régional 2							4	7	1	1
Régional 3									7	5
<b>Total équipes Féminines</b>	<b>10</b>	<b>9</b>	<b>17</b>	<b>18</b>	<b>18</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>23</b>	<b>25</b>	<b>26</b>

		2021		2020		2019
<b>Sous Contrat</b>						
Aspirant	(1000)	10	-5	15	-2	17
Stagiaire	(1000)	4		4	1	3
Professionnel	(1000)	36	4	32	1	31
<b>Total Sous Contrat</b>		<b>50</b>		<b>51</b>		<b>51</b>
<b>Libre</b>						
Senior		3194	176	3018	-127	3145
Senior	(0000)		-1	1	-1	2
U19 - U18		380	58	322	-89	411
U19 - U18	(0000)	3	-4	7	6	1
U17 - U16		465	59	406	29	377
U15 - U14		513	58	455	-119	574
U13 - U12		592	46	546	-39	585
Football d'animation		1576	294	1282	-351	1633
Senior F		416	45	371	-8	377
U18 F - U17 F - U16 F		81	-10	91	-5	96
U15 F - U14 F		54	3	51	-22	73
U13 F - U12 F		53	-4	57	-23	80
Football d'animation F		190	66	124	-39	163
<b>Total Libre</b>		<b>7517</b>		<b>6731</b>		<b>7517</b>
<b>Futsal</b>						
Senior		180	-3	183	-27	210
U19 - U18		21	7	14	-5	19
U17 - U16		19	8	11	9	2
U15 - U14			-5	5	-8	13
U13 - U12		2	2		-1	1
Football d'animation		11	9	2	-5	7
Senior F		1		1	-3	4
U15 F - U14 F		1		1	1	
U13 F - U12 F		1		1		1
Football d'animation F		1	-1	2	-1	3
<b>Total Futsal</b>		<b>237</b>		<b>220</b>		<b>260</b>
<b>Foot Loisir</b>						
Foot Loisir		94	34	60	-11	71
<b>Total Foot Loisir</b>		<b>94</b>		<b>60</b>		<b>71</b>
<b>Fédérale</b>						
Senior	(0000)	2	2			
<b>Total Fédérale</b>		<b>2</b>				
<b>Total Praticquants</b>		<b>7900</b>		<b>7062</b>		<b>7899</b>
<b>Volontaire</b>						
Volontaire		8	8			
<b>Total Volontaire</b>		<b>8</b>				
<b>Technique</b>						
Régionale		57	7	50	5	45
Nationale	(0000)	8	-3	11	4	7
<b>Total Technique</b>		<b>65</b>		<b>61</b>		<b>52</b>
<b>Educateur Fédéral</b>						
Educateur Fédéral		40	-7	47	-6	53
<b>Total Educateur Fédéral</b>		<b>40</b>		<b>47</b>		<b>53</b>
<b>Animateur</b>						
Animateur		25	9	16	5	11
<b>Total Animateur</b>		<b>25</b>		<b>16</b>		<b>11</b>
<b>Dirigeant</b>						
Dirigeant		1325	13	1312	-93	1405
Dirigeante		278	21	257	-14	271
<b>Total Dirigeant</b>		<b>1603</b>		<b>1569</b>		<b>1676</b>

<b>Arbitre</b>					
Arbitre	97	-9	106	-10	116
<b>Total Arbitre</b>	<b>97</b>		<b>106</b>		<b>116</b>
<b>Ayant Droit</b>					
Ayant Droit	80	-13	93	25	68
<b>Total Ayant Droit</b>	<b>80</b>		<b>93</b>		<b>68</b>
<b><u>Total Licences</u></b>	<b>9818</b>		<b>8954</b>		<b>9875</b>

### Annexe 3

Nombre clubs / nombre de licences :

	2018/2019 (avant COVID)	2021/2022 (après COVID)	Variation	Variation %
nombre clubs	147 dont 14 Futsal	116 dont 9 Futsal	-31	-21%
Total licenciés	10560	10056	-504	-5%
nombre équipes	195	199	4	2%
Seniors masculin	3555	3358	-197	-6%
Seniors Féminin	307	416	109	36%
Seniors Futsal	280	201	-79	-28%
Seniors Loisirs	3	94	91	ns
Jeunes F/G (U7 à U19)	4307	3760	-547	-13%
Dirigeants	1482	1376	-106	-7%
Dirigeantes	296	293	-3	-1%
Arbitres	127	101	-26	-20%
Autres (ayant droits+ sous contrat+ technique)	224	258	34	15%